



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DE L'ACADIE

Le jeudi 3 octobre 2019

(Par courriel)

L'hon. Robert Gauvin
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Place Marysville, étage 4
Fredericton, N.-B. E3B 5H1

Objet : les panneaux touristiques routiers « **Acadian Drive – Route de l'Acadie** »

Monsieur le ministre,

La *Commission sur le territoire et la toponymie*, que nous présidons depuis mai dernier, mène des recherches au Canada atlantique sur le paysage linguistique comme facteur identitaire. Ces recherches s'inscrivent dans une démarche de pérennité de la vie française en Acadie et comprennent le travail d'identifier ses régions acadiennes et ses centres de vie française.

La recherche sur le paysage linguistique se penche surtout sur la langue d'affichage des espaces et des voies publiques, ainsi que de l'importance du facteur identitaire de cet affichage pour les peuples qui habitent ces territoires. Ce courant de recherche est assez répandu en Europe où des efforts tangibles sont déployés pour présenter la langue dominante des minorités en régions (Bretagne, Corse, etc.).

Au Nouveau-Brunswick, bien que la langue dominante des régions acadiennes soit le français, l'affichage routier et même touristique de ces régions présente toujours l'anglais comme langue dominante. Cette décision relève d'une politique du Ministère du Transport voulant que la langue dominante de l'affichage sur l'ensemble du territoire du Nouveau-Brunswick soit l'anglais, et ce sans exception.

Ce qui nous amène à soulever la question des panneaux touristiques faisant la promotion de la « Route de l'Acadie » (voir image en annexe). Cette route touristique fut établie par votre ministère dans le but de promouvoir la culture acadienne et les régions francophones de la province. La présentation de l'anglais en premier dans l'affichage de cette route (« Acadian Drive ») ne tient pas compte de la langue dominante du français dans ces régions ni du facteur identitaire vital du peuple acadien. Dans un contexte d'affichage bilingue au Nouveau-Brunswick, nous considérons qu'il serait plus justifié dans cet exemple d'adopter le français en premier, soit par la formule « Route de l'Acadie – Acadian Drive ».

Nous vous encourageons donc d'entreprendre les études nécessaires, au sein de l'appareil gouvernemental, dans le but d'ajuster cet élément du paysage linguistique francophone au Nouveau-Brunswick et vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à cette recommandation.

Bien cordialement,

Ghislaine Foulem Jean-Luc Bélanger

Ghislaine Foulem et Jean-Luc Bélanger, coprésidents
Commission sur le territoire et la toponymie



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DE L'ACADIE

